

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



Edition N°1451 du Samedi 14 Février 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

DES CARGAISONS ATTENDUES DANS DES PAYS AFRICAINS ET EUROPÉENS



LANCER DE 4 OPÉRATIONS D'EXPORTATION

P. 5

MATCH GALA DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

ALGÉRIE 0 - RASD 0

UN SCORE DE PARITÉ POUR L'HISTOIRE

Sous les projecteurs du stade Nelson Mandela de Baraki, le sport a transcendié, hier, la simple compétition pour devenir le porte-voix d'une cause. Pour sa toute première sortie historique, la sélection de la République Sahraouie a tenu tête aux légendes du football algérien lors d'une rencontre riche en émotions qui s'est soldée par un score nul.

PAR G. SALAH EDDINE



PHOTO : ALGER16

P. 16

35^e SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU MAEP



MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE :
«L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ»

Pp. 2 et 3

LES AUTORITÉS PLACENT LA BARRE TRÈS HAUT POUR LE DÉFI VERT

L'Algérie se prépare, aujourd'hui, à lancer la plus grande campagne de reboisement de son histoire, sous le slogan «Khadra... Bi idni Allah» : Plantation de 5 millions d'arbres.



5 MILLIONS D'ARBRES :
LE NOUVEAU DÉFI

P. 4

35^e SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU MAEP

LE MESSAGE INTÉGRAL DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, une allocution aux participants au 35e Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), dont les travaux se déroulent à Addis-Abeba, et ce, en sa qualité de président en exercice de cette instance, lue en son nom par le Premier ministre, M. Sifi Ghrib. En voici la traduction APS :

"Excellence, Monsieur Joao Manuel Gonçalves Lourenço, président de la République d'Angola et président de l'Union africaine,

Excellences, Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement, Monsieur Abiy

Ahmed Ali, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, Excellence, Ambassadeur Ali El-Hefny, président du Panel des éminentes personnalités du MAEP, Excellence, Ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, Directrice générale du secrétariat continental du MAEP, Excellences, Messieurs les commissaires et présidents des organes de l'Union africaine, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de m'adresser à votre auguste assemblée à l'occasion de la tenue de la 35^e session ordinaire du Sommet du Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), dont les travaux se déroulent sous la présidence de l'Algérie, dans la ville hospitalière d'Addis-Abeba. Je tiens, d'emblée, à exprimer mes vifs remerciements et ma considération aux autorités éthiopiennes pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité, et à dire ma profonde gratitude à la direction de l'Union Africaine (UA) et, à travers elle, au Secrétariat continental du MAEP, pour l'excellente préparation et l'organisation rigoureuse de notre Sommet.

Mesdames et Messieurs,

Ce sommet, qui marque la fin de la présidence tournante du Forum du MAEP par l'Algérie, constitue un moment institutionnel important, permettant, d'une part, de présenter le bilan de la présidence algérienne pour la période 2024-2026 et, d'autre part, de transmettre la présidence du Forum, de manière fluide et ordonnée, à la République d'Ouganda, pays frère, conformément aux règles internes du Mécanisme et aux résolutions de l'Union africaine y afférentes.

L'engagement de l'Algérie, en sa qualité de membre fondateur, en faveur de la promotion des principes du MAEP et de la réalisation de ses objectifs, s'inscrit dans le prolongement naturel de sa participation active aux mécanismes continentaux de l'UA, et repose sur le respect de la souveraineté des Etats membres, le multilatéralisme africain et la coopération intergouvernementale entre les pays du continent, en phase avec les traditions diplomatiques de l'Algérie visant à promouvoir le dialogue et à favoriser les solutions africaines aux défis africains.

L'Algérie a pris la présidence de ce Forum en février 2024, dans une conjoncture marquée par les multiples défis auxquels le continent était



PHOTO ARCHIVES

confronté en matière de gouvernance, de paix, de sécurité, de développement durable et de résilience institutionnelle, adoptant, à ce titre, une approche claire visant à positionner le Mécanisme comme un outil stratégique crédible et efficace, en droite ligne avec les priorités de l'UA, notamment l'Agenda 2063, l'Architecture africaine de gouvernance (AGA) et l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA). Depuis sa position de président du Forum, mon pays a veillé à poursuivre le soutien à l'action du Mécanisme, tout en accordant une attention particulière à l'élargissement de son champ d'action, en encourageant les autres pays africains frères à y adhérer. Ces efforts ont été couronnés par le renforcement du rôle et de la place du Mécanisme au niveau national dans plusieurs pays africains, ce qui s'est traduit par l'adhésion de deux (2) nouveaux Etats : la République centrafricaine, qui nous a rejoint au début de notre présidence, et la République fédérale de Somalie, qui a récemment intégré notre Mécanisme pour en devenir le 45e membre. Cette dynamique ascendante d'adhésion constitue un signe de confiance fort et une preuve irréfutable de l'importance que nos Etats accordent à l'amélioration et au renforcement de la gouvernance.

Mesdames et Messieurs,

La période de la présidence algérienne a été marquée par la réalisation de plusieurs acquis importants, dont notamment :

Premièrement, l'adoption et la mise en œuvre du Plan stratégique du MAEP pour la période 2025-2028, fondé sur les principes de professionnalisme, de performance et d'intégrité, contribuant, ainsi, à renforcer le cadre stratégique du Mécanisme et l'efficacité de son mandat, en droite ligne avec les orientations de l'Agenda 2063.

Deuxièmement, le renforcement des mécanismes d'évaluation de la gouvernance à travers la réalisation d'évaluations nationales et ciblées, favorisant l'amélioration des politiques publiques et le partage des bonnes pratiques entre les Etats membres.

A ce titre, la Sierra Leone, le Togo, le Ghana, Sao Tomé-et-Principe et le Zimbabwe présenteront leurs rapports sur l'état de la gouvernance dans différents secteurs. De même, le Mozambique, Djibouti, le Nigeria et la Namibie exposeront leurs rapports d'étape sur la mise en œuvre de leurs programmes d'action nationaux dans le cadre du

MAEP.

Troisièmement, l'intégration de la e-gouvernance comme thème central du MAEP, représentant une étape cruciale vers la modernisation des administrations publiques africaines et l'adaptation des systèmes de gouvernance aux évolutions technologiques.

Quatrièmement, la promotion de la contribution du Mécanisme à la prévention des conflits, notamment à travers le dialogue institutionnel avec le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine et l'action liée au cadre du Système continental d'alerte précoce, renforçant ainsi le lien entre gouvernance, stabilité et paix durable.

Cinquièmement, la réalisation de progrès significatifs dans la mise en œuvre de l'initiative de création de l'Agence africaine de notation de crédit (AfCRA), une initiative stratégique visant à renforcer la résilience économique et financière du continent par une approche plus équilibrée tenant compte des réalités africaines.

Mesdames et Messieurs,

Outre le soutien politique et institutionnel constant à notre Mécanisme, la présidence algérienne a veillé à apporter un appui financier à travers une contribution volontaire d'un (1) million USD. Cette contribution traduit notre confiance dans le Mécanisme et dans son rôle pivot dans la promotion de la gouvernance sur notre continent. Cet appui financier apporté au MAEP par mon pays a permis la programmation et la réalisation de trois évaluations nationales, dont deux évaluations ciblées pour Sao Tomé-et-Principe et le Zimbabwe, en plus de la deuxième évaluation de la Sierra Leone.

Cet engagement traduit la conviction que notre Mécanisme constitue un instrument essentiel d'auto-évaluation, de dialogue constructif et de responsabilité partagée, fondé sur la coopération volontaire et le respect de la souveraineté des Etats membres.

Au terme de cette session, l'Algérie procédera officiellement à la passation de la présidence du Forum de notre Mécanisme à Son Excellence, le Président Yoweri Kaguta Museveni, président de la République d'Ouganda, en étant pleinement convaincue de la capacité de la nouvelle présidence à poursuivre les efforts engagés, à consolider les acquis réalisés et à renforcer le rôle du Mécanisme au sein de l'UA. L'Algérie demeure, à cet égard, pleinement disposée à partager son expérience et le bilan de sa présidence du Forum avec l'Ouganda, pays frère. Dans le même sillage, l'Algérie réaffirme, en sa qualité d'Etat participant actif et pleinement engagé, son attachement indéfectible aux principes, aux objectifs et au mandat du Mécanisme.

A cet effet, l'Algérie contribuera, en concertation avec ses pairs, y compris les deux membres de la Troïka, l'Ouganda et le Burundi, aux efforts visant à renforcer les capacités des Etats membres, afin de leur permettre de tirer le meilleur parti possible des programmes du MAEP, destinés à promouvoir la gouvernance et à encourager le développement et la prospérité partout en Afrique, convaincue que ce cadre de coopération demeurera un pilier essentiel de l'action africaine commune.

Vive l'Afrique ! Vive le MAEP !
Je vous remercie de votre attention."

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0909467 B 15
Compte bancaire SG A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadjida

Rédaction
M. B. Khadjida
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'administration : ALGER 16
5, rue Saïd-Couïa, Algiers Centre
Tél. 020 0 10 23 68
Siège social : sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour toute Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algér
SIA (Centre)

35^e SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU MAEP

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE : «L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ»

Au terme de deux années à la présidence du Forum des chefs d'État et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a dressé un bilan qu'il qualifie de « concret » et structurant pour l'avenir de l'instrument continental de gouvernance. Son message, adressé aux participants de la 35^e session du Forum, réunis dans la capitale éthiopienne, a été lu en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghribi.

Dès l'ouverture de son message, le chef de l'État a exprimé sa fierté de s'adresser aux dirigeants africains à l'occasion de cette session ordinaire organisée sous la présidence algérienne. Il a salué l'accueil des autorités éthiopiennes et rendu hommage à la direction de l'Union africaine, ainsi qu'au secrétariat continental du MAEP pour la qualité de la préparation du sommet.

Rappelant que l'Algérie figure parmi les membres fondateurs du MAEP, le chef de l'État a inscrit cet engagement dans la continuité de la participation active du pays aux mécanismes africains de coopération. Cette implication repose, a-t-il souligné, sur deux principes cardinaux : le respect de la souveraineté des États et la consolidation de la coopération intergouvernementale africaine.

La présidence algérienne, entamée en février 2024 dans un contexte marqué par des défis majeurs en matière de gouvernance, de paix, de sécurité et de développement durable, s'est fixée pour objectif de renforcer la crédibilité et l'efficacité du MAEP. Selon le Président Tebboune, l'action engagée a visé à repositionner le mécanisme comme un instrument stratégique pleinement aligné sur les priorités continentales, notamment celles définies dans l'Agenda 2063.

À travers ce message, l'Algérie entend affirmer que le MAEP demeure un levier essentiel pour promouvoir une gouvernance responsable et un développement durable, fondés sur l'appropriation africaine des réformes et sur la solidarité entre États membres.

UNE DYNAMIQUE D'ADHÉSION ET DE RÉFORMES

Cette session ordinaire, organisée sous présidence algérienne, marque la fin du mandat 2024-2026 d'Algérie à la tête du MAEP. Elle constitue, selon le chef de l'État, un moment institutionnel majeur : celui de la reddition des comptes et de la transmission ordonnée de la responsabilité à la République d'Ouganda, conformément aux règles internes du mécanisme et aux décisions de l'Union africaine.

Le mandat algérien a coïncidé avec une dynamique d'élargissement du mécanisme. L'adhésion de la République centrafricaine et de la République fédérale de Somalie porte désormais à 45

le nombre d'États membres. Une évolution que le Président Tebboune interprète comme un signe de confiance renouvelée dans l'outil d'autoévaluation continentale.

Sur le plan opérationnel, plusieurs axes structurants ont été mis en avant. L'adoption du plan stratégique 2025-2028, fondé sur les principes de professionnalisme, de performance et d'intégrité, constitue l'un des jalons majeurs du mandat. Le renforcement des mécanismes d'évaluation nationale et ciblée vise, quant à lui, à améliorer la qualité des politiques publiques et à favoriser le partage des meilleures pratiques entre États membres.

L'intégration de la gouvernance électronique parmi les priorités traduit une volonté d'accompagner la modernisation des administrations africaines, à l'heure où la transition numérique devient un levier déterminant de transparence et d'efficacité. Par ailleurs, le MAEP a consolidé son rôle en matière de prévention des conflits, notamment à travers un dialogue institutionnel renforcé avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

Autre chantier stratégique : le projet de création d'une Agence africaine de notation de crédit, présenté comme un outil destiné à renforcer la résilience



économique du continent et à rééquilibrer la perception des risques africains sur les marchés financiers internationaux.

Au-delà des orientations politiques, l'Algérie a soutenu le mécanisme par une contribution volontaire d'un million de dollars américains. Cette enveloppe a permis la programmation et la réalisation de trois évaluations nationales, dont deux ciblées, consolidant ainsi la dimension opérationnelle du MAEP.

Pour le Président Tebboune, cet engagement financier illustre la conviction que le mécanisme demeure un espace d'autoévaluation constructive et de responsabilité partagée, reposant sur l'adhésion volontaire des États et le respect strict de leur souveraineté. La 35^e session consacre enfin le passage de relais à Yoweri Kaguta Museveni, président de la République d'Ouganda.

L'Algérie affirme sa confiance dans la

capacité de la nouvelle présidence à consolider les acquis et à approfondir l'ancrage du MAEP au sein de l'architecture institutionnelle africaine. Alger entend, pour sa part, poursuivre son engagement au sein de la troïka, aux côtés de l'Ouganda et du Burundi, afin de contribuer au renforcement des capacités étatiques et à la promotion d'une gouvernance orientée vers la stabilité, le développement et la prospérité du continent.

À Addis-Abeba, le message est clair : au-delà d'un mandat, c'est la crédibilité même du MAEP comme instrument d'autorégulation africaine qui se joue. L'Algérie revendique d'avoir contribué à consolider ses fondations. Reste désormais à transformer ces acquis institutionnels en résultats durables au service des citoyens africains.

G. Salah Eddine

LA DIRECTION JUDICIEUSE ET ÉCLAIRÉE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE LARGEMENT SALUÉE

Les participants au 35^e Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) ont vu la direction judicieuse et éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de son mandat à la présidence de cette instance, marqué par des réalisations "inédites" permettant d'avancer résolument vers la concrétisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA).

Dans ce cadre, le président de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, M. Taye Atske Sélassié, a salué la direction "judicieuse" du président de la République à la tête du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP (2024-2026), adressant ses remerciements à l'Algérie pour ses contributions au continent africain, par le biais de ce Mécanisme. La Directrice générale du Secrétariat continental du MAEP, Mme Marie-Antoinette Rose Quatre, a, elle aussi, salué la vision "éclairée" du président de la République dans la gestion des affaires du Forum, laquelle s'est traduite par des résultats tangibles et des acquis en matière de gouvernance numérique durant la présidence algérienne. Elle a également exprimé ses remerciements pour la contribution financière volontaire apportée par l'Algérie au Forum l'année dernière (un million de dollars), ayant permis de poursuivre la mise en œuvre de son programme.

Dans le même sillage, le président du Panel des personnalités éminentes du MAEP, M. Ali El-Hefny, s'est félicité du soutien généreux apporté par l'Algérie, ayant permis au Forum d'accomplir des "réalisations inédites au cours des deux dernières années".

De son côté, le président de la Commission de l'Union africaine, M. Mahmoud Ali Youssouf, a souligné, dans son intervention, le leadership de l'Algérie, qui a dirigé le Forum avec "sagesse et exemplarité", permettant ainsi au MAEP d'accomplir plusieurs réalisations dans le cadre du processus de concrétisation de l'Agenda 2063 de l'UA.

Pour sa part, la vice-présidente de la République d'Ouganda, Mme Jessica Rose Epel Alupo, dont le pays réussit à l'Algérie à la présidence du Forum, a exprimé sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa "direction exemplaire" du Forum, en voulant pour prouver les réalisations enregistrées, notamment dans le domaine de la gouvernance. A cette occasion, il a été procédé à l'annonce des nouveaux membres de la Troïka, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de la République d'Ouganda, M. Yoweri Kaguta Museveni, et le président de la République du Burundi, M. Evariste Ndayishimiye.

R. N.

POUR UN MANDAT DE DEUX ANS

LA PRÉSIDENCE DU FORUM SERA TRANSFÉRÉE À L'UGANDA

L'Algérie préside depuis 2024 le Forum des chefs d'Etat et de gouvernement de ce mécanisme africain qui examine, notamment, les questions liées à la promotion de la bonne gouvernance, au renforcement de la paix et de la sécurité, à l'intégration entre les Etats africains, ainsi qu'à l'intensification d'une action africaine efficace. La présidence du Forum sera transférée, cette année, à l'Ouganda pour un mandat de deux ans. La 35^e session porte sur cinq domaines thématiques du MAEP, à savoir la démocratie et la gouvernance politique, la gouvernance et la gestion économique, la gouvernance d'entreprise, le développement socio-économique, ainsi que la résilience des Etats face aux chocs et aux

catastrophes. Les participants à cet événement africain passeront en revue les rapports d'évaluation nationale volontaire de plusieurs pays, échangeront autour des avancées dans l'application des recommandations précédentes et examineront les moyens de renforcer l'efficacité du mécanisme et d'élargir l'adhésion des Etats membres. Ils se pencheront, également, sur les défis actuels auxquels le continent fait face, en particulier les enjeux liés à la paix et à la sécurité, au développement durable, ainsi qu'au financement des programmes de réforme. Le président de la République a mis en avant, à plusieurs reprises, l'importance de ce mécanisme, exprimant sa conviction qu'il contribuera à trouver des

solutions efficaces aux défis communs du continent et à promouvoir l'échange des meilleures pratiques, des expériences et des expertises en matière de bonne gouvernance, tant au niveau régional que continental. Il avait également annoncé, l'an dernier, lors de sa présidence des travaux de la 34^e session du sommet du MAEP, que l'Algérie avait apporté une contribution volontaire d'un million de dollars américains, afin de soutenir le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Le MAEP a été créé en 2003 dans le but d'évaluer les différentes expériences et de tirer parti de l'évaluation par les pairs. L'adhésion à ce mécanisme se fait sur une base volontaire. APS

L'ALGÉRIE PLACE LA BARRE TRÈS HAUT POUR LE DÉFI VERT

5 MILLIONS D'ARBRES : LE NOUVEAU DÉFI

Témoignant d'une ambition environnementale sans précédent, l'Algérie se prépare, aujourd'hui, à lancer la plus grande campagne de reboisement de son histoire, sous le slogan « Khadra... Bi idni Allah ».

Cette initiative nationale, pilotée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, vise à planter 5 millions d'arbres en une seule journée sur l'ensemble du territoire. Elle poursuit également l'objectif de préserver les ressources naturelles et de promouvoir une véritable culture de citoyenneté environnementale. S'appuyant sur le succès de la campagne du 25 octobre 2025, qui avait permis de planter plus de 1,4 million d'arbres alors que l'objectif initial était de « seulement 1 million », cette mobilisation a créé une dynamique écologique inédite. Grâce à l'engagement des citoyens, des associations, des jeunes et de diverses organisations, les autorités s'apprêtent à orchestrer un événement national encore plus ambitieux, quatre fois plus grand que la précédente opération.

L'initiative ne se résume pas à des chiffres impressionnantes. Elle repose sur une approche scientifique réfléchie, conciliant protection de l'environnement, retombées économiques et attrait esthétique. Les espèces sélectionnées sont adaptées aux conditions climatiques de chaque région, assurant ainsi la pérennité du couvert végétal et transformant le reboisement en un investissement durable pour la sécurité alimentaire et environnementale. Cette opération contribue à l'équilibre écologique et climatique, lutte contre la désertification et la sécheresse, tout en créant une richesse environnementale. Les zones reboisées deviennent productives, participant à l'économie nationale en fournissant des matières premières,



renforçant la biodiversité et offrant une protection naturelle contre certaines épidémies. En outre, les couleurs éclatantes des arbres améliorent le cadre de vie et favorisent le bien-être mental des citoyens.

Selon le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, les jeunes plants représenteront 71 % des plantations, les arbres fruitiers 26 % et les arbres d'ornement 3 %, assurant une diversité adaptée aux besoins écologiques et économiques. Dans le cadre du soutien à la biodiversité, la campagne prévoit également la plantation de 100 000 arganiers. Cet arbre rare, l'arganier (*Argania spinosa*), originaire principalement du sud-ouest du Maroc et présent dans certaines régions d'Algérie, est reconnu pour produire l'huile d'argan, surnommée « or liquide », aux vertus nutritionnelles et cosmétiques exceptionnelles. Sa robustesse face aux milieux arides et à l'érosion lui vaut d'être inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. L'introduction de cette espèce en Algérie constitue une

étape qualitative, visant à étendre son aire de répartition et à valoriser sa grande valeur environnementale et économique.

Les préparatifs englobent tous les aspects logistiques et techniques, depuis l'identification des sites désignés pour le reboisement et la préparation des zones et des fouilles, jusqu'à la fourniture de plants et à la mise à disposition des ressources humaines et logistiques, avec une coordination continue avec divers partenaires et parties prenantes locales pour assurer le succès de l'opération.

Cette campagne se transforme en une manifestation nationale, mobilisant à la fois les autorités et les bénévoles. La Direction générale des forêts appelle les Scouts musulmans algériens, les associations environnementales telles que « Algérie verte », les membres de l'Armée nationale populaire, les étudiants et les citoyens – chacun apportant sa contribution – à participer à ce grand pas en avant environnemental et esthétique, afin d'assurer le succès de cet événement majeur.

Les experts du secteur environnemental estiment que cet engagement témoigne d'une prise de conscience accrue de la nécessité de restaurer les zones ravagées par les incendies et de protéger les bassins versants de l'érosion, garantissant ainsi un avenir durable aux générations futures face aux enjeux climatiques actuels. Cette initiative ne se limite pas à la plantation d'arbres, c'est un message d'espérance pour un avenir écologique durable.

Ce qui est frappant avec cette initiative, c'est qu'aujourd'hui, ce n'est pas seulement le monde réel, dans toute sa diversité, qui encourage cette campagne, mais également plusieurs utilisateurs des plateformes virtuelles comme Twitter, Facebook, Instagram et TikTok, qui la soutiennent massivement. Il est à noter que le hashtag « Khadra bi idni Allah » a été réutilisé des millions de fois depuis le lancement de la campagne.

Plus qu'une initiative écologique et environnementale, cette opération doit devenir une culture et une habitude permanente pour nous, Algériens.

Une culture que nous devons inculquer à nos enfants, pour un développement social harmonieux et un avenir prospère.

Il ne s'agit pas seulement de planter des arbres, mais aussi de sensibiliser à la lutte contre le gaspillage et les déchets dans les lieux publics, ainsi qu'à leurs conséquences néfastes sur notre société. Les nations s'élèvent grâce à leurs communautés, et surtout, le changement commence par nous, avec un esprit d'acceptation et non d'indifférence. Notre apparence extérieure reflète notre être intérieur : si notre extérieur est beau, si notre environnement est verdoyant, alors notre intérieur est certainement épanoui et en paix. N'oublions pas : « Vert, si Allah le veut. » « Khadra... Bi idni Allah. » Rendez-vous aujourd'hui pour une opération qui s'annonce historique.

Abir Menasria

PLUSIEURS VILLES ÉLABORENT UN PLAN DE PLANTATION

Plus de 168.050 plantes de différentes espèces seront mises en terre aujourd'hui à Tizi-Ouzou dans le cadre de la campagne nationale de plantation de cinq (5) millions d'arbres, a-t-on informé vendredi dernier auprès de la Conservation des forêts.

Ce quota d'arbustes, qui sera réparti à travers la wilaya dans le cadre des efforts visant la protection des forêts et le renforcement du couvert végétal est composé majoritairement d'oliviers. D'autres essences forestières et rustiques adaptées à la région seront également mises en terre, a-t-on ajouté de même source.

Ainsi, sur les 168.050 plants, 101.800 sont des oliviers. A cela s'ajoutent 20.000 plants de caroubier, 10.000 de citronniers et grenadiers, 5.750 plants de chêne-liège, 500 plants de cèdre, ainsi que 30.000 plants forestiers et ornementaux, précise la Conservation des forêts.

Initié par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de concert avec la Direction générale des forêts (DGF), le coup d'envoi de l'opération à Tizi-Ouzou sera donné à partir de l'Etablissement public hospitalier spécialisé en psychiatrie Fernane-Hanafi de Oued Aïssi.

Ce quota de plantes a été réuni grâce à la contribution de nombreux partenaires. Il s'agit de la Sonatrach pour les oliviers, d'El Djazair El Khadra (Algérie Verte) pour les plantes de caroubier, de citronnier et de grenadier. La pépinière Guerbes et l'Office national des aliments de bétail (ONAB) de Bouira ont fourni les plants de chêne-liège, tandis que le Parc national du Djurdjura (PND) a pris en charge les plants de cèdre. La pépinière de l'administration des Forêts a, de son côté, assuré la fourniture d'essences forestières (chêne-liège) et ornementales, a-t-on fait savoir.

Un appel est lancé à la population pour participer massivement à cette campagne afin de relever ce défi écologique, placé sous le slogan « Verte par la volonté de Dieu » (Khadra... Bi idni Allah).

Par ailleurs, la Conservation des forêts de la wilaya de Tissemsilt a élaboré un programme de plantation de plus de 108.000 arbustes à travers les zones rurales et urbaines dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, prévue samedi prochain, a-t-on affirmé, mercredi dernier, auprès de cette institution.

Le chef du service de l'extension du patrimoine forestier et de la protection des sols à la Conservation des forêts, Benghanem Hilal, a indiqué que dans le

cadre de la campagne nationale visant la plantation de cinq millions d'arbustes en une seule journée à travers le pays, la Conservation a mis en place un programme prévoyant la plantation de plus de 108.000 arbustes dans différentes communes de la wilaya.

Il a ajouté que l'opération concernant les essences arboricoles forestières ornementales devra contribuer au renforcement du couvert végétal, à la protection de l'environnement et à la lutte contre les phénomènes de désertification.

L'initiative vise également à améliorer le paysage environnemental, à réduire l'érosion des sols et à renforcer la ceinture verte le long des routes. L'opération ciblera également plusieurs axes routiers, notamment la plantation d'environ 8.000 arbustes le long de la route nationale à double voie RN127 et sur le tronçon dépendant de la commune de Layoune aux limites de la wilaya de Médéa. A cette occasion, le responsable a appelé les différentes composantes de la société civile, les associations écologiques, ainsi que les habitants de la wilaya à contribuer à la réussite de cette initiative, afin d'ancrer la culture du reboisement et de renforcer la conscience environnementale collective.

A. M./APS

DES CARGAISONS ATTENDUES DANS DES PAYS AFRICAINS ET EUROPÉENS

LANCÉMENT DE 4 OPÉRATIONS D'EXPORTATION

La stratégie nationale de diversification des exportations franchit une nouvelle étape. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé jeudi dernier à Sétif le lancement de quatre opérations d'exportation de produits d'emballage et d'appareils électroménagers à destination de marchés africains et européens.

Depuis la zone industrielle de Sétif, quatre cargaisons ont pris la route vers l'international. Il s'agit notamment d'un envoi de produits d'emballage aseptisés pour pâtes alimentaires fabriqués par la société Agro-film, destinés à la Tunisie et à la Mauritanie. Une autre cargaison de produits d'emballage, produite par la société Bia-axial, est orientée vers la Tunisie, l'Espagne et la Hollande. Deux expéditions d'appareils électroménagers, issues respectivement des sociétés Condor et Saterex du groupe Iris, ont également été lancées vers la Tunisie et la Mauritanie.

En marge du coup d'envoi de ces opérations, le ministre a affirmé que "l'Algérie exporte aujourd'hui des



produits à forte valeur ajoutée satisfaisant aux normes de qualité requises sur les marchés extérieurs", estimant que "l'opération reflète la diversité croissante des produits algériens destinés à l'exportation particulièrement dans le domaine des industries de transformation". Pour M. Rezig, cette dynamique témoigne d'une évolution structurelle du tissu productif national. Il a souligné que "plusieurs entreprises nationales développent aujourd'hui des marques et des produits capables de concurrencer des produits qui étaient jusque-là importés", ajoutant que

"2026 sera l'année de l'exportation par excellence en concrétisation des objectifs fixés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le domaine des exportations et leur diversification". Auparavant, le ministre avait présidé l'ouverture du Salon national des ustensiles, de l'électroménager et du plastique au Palais des expositions « El Maabouba », qui réunit 60 opérateurs économiques et producteurs du secteur. Cet événement, conçu comme une plateforme d'échanges, vise à consolider les synergies entre industriels et exportateurs.

Après avoir recueilli les préoccupations des exposants, M. Rezig a souligné que ce salon constitue un espace de rencontre entre producteurs et exportateurs en vue de "faciliter aux entreprises nationales l'accès aux marchés extérieurs", relevant que "plusieurs marques algériennes sont effectivement parvenues à pénétrer les marchés européens et africains, reflétant ainsi le niveau compétitif mondial atteint par la production nationale". Dans le même contexte, il a indiqué que certaines entreprises, dont le taux d'intégration se situait auparavant entre 10 et 20 %, ont réussi à le porter entre 40 et 60 %, estimant que cela "se répercute positivement sur la réduction de la facture des importations".

Le ministre a enfin insisté sur l'importance de la création de clusters, en coordination avec le ministère de l'Industrie, afin de renforcer la complémentarité entre opérateurs économiques et d'accélérer le développement de produits nationaux compétitifs. À travers ces opérations et initiatives sectorielles, l'Algérie entend consolider sa présence sur les marchés extérieurs, en s'appuyant sur une base industrielle en montée en gamme et sur une stratégie orientée vers la valeur ajoutée et la diversification.

G. Salah Eddine

CINQ START-UP INTÉGRERONT LA BOURSE D'ALGER EN 2026

L'écosystème des jeunes entreprises innovantes franchit une nouvelle étape dans son processus de structuration financière. Au moins cinq start-up et scale-up devraient intégrer la Bourse d'Alger en 2026 afin de mobiliser des capitaux destinés à soutenir leur croissance, a annoncé, mercredi dernier, le directeur des start-up et des structures d'appui du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Chems Eddine Benmousset. "En 2026, nous aurons au minimum cinq start-up et scale-up qui entreront en Bourse pour valoriser leurs activités", a déclaré à la Radio nationale, M. Chems Eddine Benmousset. Cette perspective traduit une volonté de diversifier les modes de financement des entreprises innovantes, au-delà des mécanismes traditionnels. Plusieurs dossiers sont actuellement à l'étude, émanant de sociétés opérant dans des secteurs à forte valeur ajoutée tels que l'agriTech, la healthTech, le commerce électronique et l'intelligence artificielle. Autant de domaines qui concentrent les nouvelles dynamiques de croissance et de transformation numérique. Selon M. Benmousset, un cadre incitatif

spécifique a été instauré par le ministère des Finances en coordination avec la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB). Ce dispositif prévoit notamment des mesures d'accompagnement et l'exonération des frais d'introduction en Bourse, afin de faciliter l'accès des jeunes entreprises innovantes au marché financier.

L'ouverture progressive de la place boursière aux start-up s'est amorcée en début 2025 avec l'introduction de "Moustachir", devenue la première start-up à intégrer la Bourse d'Alger pour se financer via le marché boursier. Une étape symbolique qui a marqué l'entrée de l'économie numérique dans l'univers du financement structuré. Depuis la création du comité de labellisation en 2020, plus de 1.100 start-up ont obtenu le label officiel, attestant de la vitalité du tissu entrepreneurial national. À ce chiffre s'ajoutent d'autres entreprises innovantes actives sans labellisation, révélant un vivier en expansion. Dans une perspective plus ambitieuse, le ministère vise l'accompagnement de 16 start-up vers le statut de scale-up à l'horizon 2026, avec l'objectif affirmé de

faire émerger à terme une entreprise valorisée à un milliard de dollars. Une ambition qui traduit la volonté d'inscrire l'Algérie dans la dynamique des économies fondées sur l'innovation et la connaissance. Par ailleurs, le Prix du président de la République de la meilleure start-up, récemment institué, entrera prochainement dans sa phase opérationnelle. Le comité d'organisation sera installé dans les semaines à venir afin de définir les critères de sélection. La distinction sera remise lors de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat prévue en novembre. Enfin, la Conférence nationale des start-up (Algeria Disrupt) sera relancée cette année sous un format élargi, avec des éditions organisées dans plusieurs wilayas. Une démarche qui vise à territorialiser l'innovation et à ancrer l'entrepreneuriat technologique dans l'ensemble du pays.

À travers ces initiatives, les autorités entendent consolider l'architecture financière et institutionnelle dédiée aux jeunes entreprises, en plaçant le marché des capitaux au cœur de la stratégie de croissance de l'économie de la connaissance.

G. S. E.

OOREDOO ALGÉRIE HAUSSE DE 13,9% DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2025

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a réalisé un chiffre d'affaires de 119,1 milliards de dinars en 2025, en progression de 13,9% par rapport aux 104,6 milliards de dinars enregistrés en 2024, a indiqué un bilan financier de l'opérateur. Selon la même source, le résultat avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) s'est établi à 53,4 milliards de DA en

2025, contre 44,2 milliards de DA par rapport à l'année 2024, enregistrant une progression de 21%. Ooredoo Algérie a consacré, dans le cadre de sa politique d'investissement à long terme, 35,3 milliards de DA en 2025 contre 16,7 milliards de DA en 2024, soit une augmentation de 111,3%, "destinés au renforcement, à la modernisation et à l'extension de son réseau à travers l'ensemble du territoire national", note le bilan.

"Ces investissements, réalisés notamment dans le cadre du Service universel des communications électroniques (SUT), ont permis d'accompagner le lancement de la 5G en Algérie, tout en améliorant durablement la qualité de service pour l'ensemble des clients", indique l'opérateur. A fin décembre 2025, le parc clients de Ooredoo Algérie s'est élevé à 15,32 millions d'abonnés, contre 14,73 millions d'abonnés par rapport à la

même période de l'année 2024, soit une augmentation de 4%. Cité dans ce bilan, le directeur général d'Ooredoo Algérie, Roni Tohme, a déclaré que "l'année 2025 a marqué un tournant majeur pour le secteur des télécommunications en Algérie avec le lancement de la 5G", ajoutant que l'opérateur "a consacré d'importants investissements pour renforcer son réseau et accompagner cette nouvelle génération de technologie".

EXPLOSIONS NUCLÉAIRES FRANÇAISES «UN DÉNI TOTAL DE RESPONSABILITÉ MORALE ET HISTORIQUE»

Les essais nucléaires français réalisés dans le Sud algérien continuent de susciter indignation et revendications de justice. En déplacement jeudi dernier à Adrar, le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a qualifié ces explosions de «crime total» portant atteinte à la nature et au droit fondamental de l'être humain à l'existence.

S'exprimant lors de l'ouverture du séminaire intitulé « Les explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien, entre devoir de mémoire et exigence de justice », le ministre a rappelé que ces détonations, menées sur plusieurs années, constituent une violation grave aux conséquences durables. « Une plaie ouverte », a-t-il souligné, dénonçant un manquement à la responsabilité morale et historique. Devant un parterre d'universitaires, d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans l'histoire de la Révolution de libération et l'étude des crimes liés aux essais nucléaires, M. Tacherift a insisté sur



les conclusions des travaux scientifiques menés sur le terrain. Selon lui, les effets des radiations « n'ont épargné personne ». Pollution de l'environnement, contamination de l'air, décès, malformations congénitales, pathologies chroniques : les conséquences, a-t-il affirmé, se sont transmises de génération en génération, laissant derrière elles des souffrances durables. Le ministre a salué l'organisation de cette rencontre

scientifique, estimant qu'elle contribue à documenter ce dossier sensible et à consolider la mémoire nationale. Il a mis en avant le rôle croissant de la recherche en Algérie, qu'il a présentée comme un moteur de renouveau et un pilier du progrès. Dans cette perspective, il a souligné que les hautes autorités du pays considèrent la science comme un socle essentiel au développement et à la préservation de la souveraineté

nationale. L'approfondissement des recherches historiques, médicales, juridiques et humaines sur les essais nucléaires apparaît, selon lui, indispensable pour faire valoir les droits des victimes. « Le droit ne peut être recouvré que par des preuves scientifiques irréfutables et des travaux documentés », a-t-il affirmé. Au cours du séminaire, une communication a détaillé l'ampleur des dégâts causés par ces explosions, qualifiées d'atteinte grave aux principes mêmes des droits humains. Les intervenants ont également salué la détermination des autorités à maintenir ce dossier à l'agenda dans l'objectif d'obtenir reconnaissance et justice. À l'issue de sa visite dans la wilaya d'Adrar, le ministre a procédé à la dénomination de plusieurs établissements éducatifs en hommage à des moudjahidines disparus, avant de rendre visite à deux anciens combattants, ainsi qu'à la veuve d'un chahid. Plus de six décennies après les premières explosions dans le Sahara, la question des essais nucléaires français demeure un enjeu mémoriel, scientifique et juridique majeur, au cœur des revendications liées à la vérité et à la réparation.

Abir Menasria

UNE BRUTALITÉ DU COLONISATEUR FRANÇAIS CONTRE L'HUMANITÉ

Le professeur d'histoire Mohamed Belhadj, de l'université d'Oran 1 « Ahmed Ben Bella », a affirmé que les explosions nucléaires de Reggane (au sud de la wilaya d'Adrar), survenues le 13 février 1960, constituent une preuve irréfutable de la barbarie et de la brutalité du colonisateur français contre l'humanité. Dans une déclaration à l'APS, le professeur Belhadj a souligné que « ces explosions nucléaires menées dans la région de Reggane représentent une honte indélébile et un crime d'Etat pleinement constitué commis par la France coloniale à l'encontre du peuple algérien sans défense », précisant que « les essais nucléaires ayant visé la région du Touat étaient prémedités,

alors même que les Français étaient engagés dans des négociations avec les représentants de la Révolution algérienne en vue de l'indépendance ». Il a ajouté que « le colonisateur français savait qu'il était dans sa dernière phase, ce qui l'a conduit à procéder à ces explosions afin d'entrer dans le club mondial des puissances nucléaires et de devenir détenteur de cette arme destructrice aux dépens de l'Algérie ». Le professeur Belhadj a également expliqué que « l'instrument du crime existe, puisque les victimes de ces radiations nucléaires sont toujours en vie et portent les stigmates de ce crime odieux, ainsi que les conséquences dévastatrices sur l'être humain et son environnement ». Il a

rappelé que « ces explosions nucléaires dans le Sud algérien sont à l'origine de l'apparition de maladies graves, notamment différents types de cancers, ainsi que de malformations congénitales chez les nouveau-nés et de maladies oculaires, en plus d'autres affections chroniques dues aux émissions radioactives, qui n'ont épargné ni l'être humain ni le couvert végétal de la région ». Enfin, le professeur Mohamed Belhadj a indiqué que « la position de l'Algérie est ferme et irrévocable : elle exige la reconnaissance par la France de ces crimes qui ne se prescrivent pas avec le temps et dont les effets continuent de peser sur la région de Reggane jusqu'à ce jour ». APS

SÉCURITÉ ET MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS VERS LA RÉVISION DU STATUT DES FONCTIONNAIRES DE LA PROTECTION CIVILE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a annoncé jeudi passé à Alger l'engagement du gouvernement à réviser le statut particulier des fonctionnaires relevant des corps spécifiques de la Protection civile, afin de mieux prendre en compte leurs préoccupations. Au cours d'une session plénière de questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Sayoud a souligné que « cette révision, réalisée en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile, répondra aux préoccupations exprimées par les membres de ce corps », précisant que les travaux « touchent à leur fin ». Le ministre a également assuré que

les avancements au sein du corps de la Protection civile s'effectuent conformément « aux procédures légales en vigueur », rappelant la promotion de « plus de 21 000 fonctionnaires, tous grades confondus, durant les quatre dernières années ». Soulignant l'importance de ce corps aux yeux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Sayoud a insisté sur le soutien continu apporté aux initiatives de la Protection civile, visant à développer son système national. Cela passe par « l'exploitation de toutes les compétences humaines qualifiées et des ressources matérielles indispensables, tout en intégrant les

innovations technologiques pour optimiser le déploiement de ses unités opérationnelles à l'échelle nationale et améliorer les mécanismes de coordination avec ses partenaires locaux et internationaux ». Ces mesures, a-t-il ajouté, ont contribué à « hisser le niveau de professionnalisme de ce corps ». Le ministre a également évoqué le corps des gardes communaux, précisant que l'Etat « continue de prendre en charge ses membres sur le plan social, notamment au cours des deux dernières années ». En réponse à une question sur l'amélioration du transport scolaire, M. Sayoud a indiqué que plusieurs wilayas bénéficient désormais de bus récemment acquis,

financés à hauteur de « 30 milliards de dinars » via le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, en complément des budgets communaux. S'agissant de la lutte contre le fléau de la drogue, le ministre a rappelé la stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes 2025-2029, soulignant les actions entreprises, incluant la mise à jour du cadre juridique et l'approche combinant prévention et répression. Cette série de mesures illustre la volonté des autorités de consolider les corps spécialisés, d'améliorer leur statut et de moderniser leurs outils opérationnels, afin de renforcer la sécurité et le service public à l'échelle nationale.

A. Menasria

PROJETS DE FILMS AU TITRE DU SOUTIEN PUBLIC AU CINÉMA

LANCÉMENT DE LA PLATEFORME POUR LE DÉPÔT EN LIGNE

Le Centre national du cinéma (CNC) a dévoilé mercredi dernier sa nouvelle plateforme digitale, destinée à la soumission en ligne de projets cinématographiques souhaitant bénéficier d'un soutien gouvernemental. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer l'industrie cinématographique et à accompagner les cinéastes à chaque étape de la création.

Selon le CNC, les inscriptions pour obtenir une aide publique via le Fonds de développement des arts, des techniques et de l'industrie cinématographiques (FDATIC) doivent désormais se faire « exclusivement » sur cette plateforme. L'objectif est de centraliser les candidatures tout en garantissant une meilleure transparence et un suivi rigoureux des projets. La subvention publique couvre l'ensemble du processus de



production, incluant la production et la coproduction, la postproduction, l'écriture de scénarios, la distribution et l'exploitation des films. Elle prend également en charge la préparation technique, comme la restauration du matériel et la modernisation des instruments de tournage. Le CNC précise que les projets doivent être originaux, inédits et

n'avoir jamais bénéficié d'un soutien public antérieur. Les créations abordant la Résistance populaire, le Mouvement national ou la Révolution du 1er Novembre 1954 nécessitent une autorisation du ministère des Moudjahidines et des Ayants droit. Les films traitant de thématiques religieuses, politiques ou impliquant

des symboles de l'État sont soumis à l'avis consultatif des autorités compétentes. Au-delà du financement, le CNC évalue les projets selon leur valeur artistique et cinématographique, ainsi que leur impact économique et socioculturel, afin d'encourager des œuvres à la fois créatives et porteuses de retombées concrètes pour le secteur.

Cette plateforme digitale marque une étape majeure pour

l'industrie cinématographique algérienne, en simplifiant l'accès au financement tout en promouvant l'excellence artistique. Elle ouvre de nouvelles perspectives aux cinéastes désireux de raconter des histoires originales et de contribuer au rayonnement culturel du pays.

Abir Menasria

DIRECTION DE LA CULTURE DE KHENCHELA RÉCEPTION DE 30 PIÈCES DE MONNAIE ANCIENNES

La Direction de la culture et des arts de la wilaya de Khencela a réceptionné 30 pièces de monnaie anciennes récemment récupérées par la brigade de la Gendarmerie nationale de la commune de Chechar, a indiqué mercredi dernier le directeur du secteur, M. Mohamed El Alouani. Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit de 30 pièces numismatiques remontant à différentes époques historiques, saisies par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Chechar à la suite du traitement d'une affaire de contrebande et de commercialisation illicite de biens culturels à valeur archéologique. M. El Alouani a ajouté que ces pièces, remises par les autorités judiciaires à la Direction de la culture et des arts, conformément à la législation en vigueur en matière de protection et de valorisation du patrimoine culturel, datent des époques romaine et byzantine, notamment dans leurs phases précoce, comme l'ont établi les



rapports d'expertise. Selon le même responsable, la direction procédera à la remise de ces pièces au musée national « Frères Martyrs Boulaâziz » de Khencela afin d'enrichir le patrimoine de cette institution muséale et de les mettre à la disposition des étudiants et des chercheurs en histoire et en archéologie.

M. El Alouani a rappelé que le secteur de la culture et des arts a réceptionné, en 2025, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de protection et de valorisation du patrimoine culturel, près de 4.500 pièces de monnaie anciennes remontant à différentes périodes historiques, et recensé de nombreuses fouilles illégales sur des sites archéologiques. Un programme de travail concerté entre les services de sécurité et les Assemblées populaires communales (APC) a été élaboré afin d'arrêter des mesures destinées à assurer la protection de ces sites et à les soustraire à toute tentative de fouille illégale.

APS



www.alger16.dz



Alger16 quotidien



UN ACCORD DE 7 MILLIARDS \$ POUR LES DROITS DE STREAMING MONDIAUX

NETFLIX ET SONY SIGNENT

Netflix et Sony Pictures

Entertainment ont finalisé un accord pluriannuel historique qui accorde à la plateforme de streaming les droits exclusifs mondiaux sur les longs métrages de Sony après leurs fenêtres de sortie en salles et de vidéo à domicile, ont annoncé les sociétés.

Cet accord représente le premier arrangement Pay-1 mondial de l'histoire de l'industrie. L'accord, évalué à plus de 7 milliards de dollars selon Deadline, élargit un partenariat de 2021 qui donnait à Netflix les droits sur les films Sony aux États-Unis, en Allemagne et dans certaines parties de l'Asie du Sud-Est. Cet accord antérieur valait 2,5 milliards de dollars sur cinq ans. Le nouveau pacte mondial sera déployé progressivement au fur et à mesure que les droits régionaux deviendront disponibles à partir de cette année, avec une couverture mondiale complète prévue pour début 2029 et se poursuivant jusqu'en 2032.

Un catalogue de blockbusters

Parmi les premiers films Sony qui seront diffusés sur Netflix dans le cadre de ce nouvel accord figurent « The Nightingale », une adaptation du roman de Kristin Hannah avec Dakota et Elle Fanning dans leur première collaboration à l'écran ; « Buds » de Sony Pictures Animation ; l'adaptation en prise de vues réelles de « The Legend of Zelda » de Nintendo ; « Spider-Man: Beyond the Spider-Verse », la conclusion de la trilogie animée ; ainsi que les quatre films consacrés aux

Beatles réalisés par Sam Mendes, lauréat d'un Oscar. « Nos abonnés du monde entier sont passionnés de cinéma, et leur offrir un accès exclusif aux films

emblématiques de Sony augmente considérablement la valeur de leur abonnement », a déclaré Gwen Smith, vice-présidente de la stratégie de licences et de

programmation chez Netflix. Des titres Sony tels que « Spider-Man: Across the Spider-Verse », « Anyone But You », « It Ends With Us » et « Venom: The Last Dance » figurent parmi les contenus les plus visionnés sur Netflix dans le cadre de l'accord existant.



auparavant des droits Pay-1 internationaux fragmentés entre divers distributeurs internationaux en un seul partenariat mondial. L'arrangement garantit un débouché puissant pour les sorties cinématographiques de Sony alors que les studios continuent de réévaluer leurs stratégies de distribution à long terme face à l'évolution des préférences du public favorisant le streaming. « Notre partenariat avec Netflix a toujours été d'une valeur inestimable », a déclaré Paul Littmann, vice-président exécutif de la distribution mondiale chez Sony Pictures Television. « Ce nouvel accord Pay-1 porte ce partenariat à un niveau supérieur et



renforce l'attrait durable de nos sorties cinématographiques auprès du public mondial de Netflix. » L'accord avec Sony intervient alors que Netflix poursuit une acquisition de 82,7 milliards de dollars des studios de cinéma et de télévision de Warner Bros., de HBO et de HBO Max. Le géant du streaming détient également un accord Pay-1B avec Universal qui doit débuter en 2027 et qui apportera les films en prises de vues réelles d'Universal et de Focus Features à la plateforme.

UN PARTENARIAT ANIME AVEC UN GRAND STUDIO

Netflix a dévoilé un partenariat stratégique renforcé avec MAPPA, le studio d'animation japonais reconnu derrière Chainsaw Man et Jujutsu Kaisen, ont annoncé les deux sociétés le 21 janvier 2026. Dans le cadre de cet accord élargi, MAPPA produira une sélection de titres d'animes originaux en exclusivité mondiale pour le streaming sur Netflix, la collaboration s'étendant au-delà de la distribution pour englober le développement des histoires et le merchandising. Cet accord approfondit une relation débutée en 2020 et vise à positionner les deux sociétés à l'avant-garde de l'expansion mondiale de l'anime. Selon Netflix, les contenus animés ont été visionnés plus d'un milliard de fois sur sa plateforme en 2024, avec plus de la moitié de ses abonnés regardant ce genre. Plusieurs projets d'anime sont déjà en cours de développement dans le cadre de ce partenariat et seront distribués en exclusivité dans plus de 190 pays, bien qu'aucun titre ni fenêtre de sortie spécifique n'aient été annoncés. Le président-directeur général de MAPPA, Manabu Otsuka,

a présenté ce partenariat comme cohérent avec la vision de longue date du studio en matière d'autonomie

Tokyo s'est distingué en autofinancement Chainsaw Man en 2022, contournant ainsi le système traditionnel japonais

publiquement reconnues. L'offensive de Netflix dans l'anime Kaata Sakamoto, vice-président du contenu pour le Japon chez Netflix, a salué la volonté de MAPPA de prendre des risques créatifs. « En fusionnant l'approche distinctive de production d'anime de MAPPA avec la portée mondiale étendue de Netflix, nous aspirons à élargir les horizons de l'anime », a déclaré Sakamoto. Le service de streaming a déjà distribué plusieurs productions de MAPPA, notamment le reboot 2024 de Ranma ½ et l'adaptation cinématographique 2025 de La Rose de Versailles. Netflix a positionné l'anime comme un pilier de sa stratégie de contenu international, indiquant que l'audience de l'anime sur la plateforme a triplé au cours des cinq dernières années. Ce partenariat intervient alors que l'industrie de l'anime poursuit son expansion mondiale tout en faisant face à des pressions pour améliorer les pratiques de travail. Dans une interview de 2025, Hiroya Hasegawa, vice-président de MAPPA, a déclaré que l'entreprise et l'industrie au sens large repensent les conditions de travail à mesure que la production s'étend à l'échelle mondiale.



créative et opérationnelle. « Les studios d'animation japonais doivent superviser activement chaque phase, de la compréhension des besoins d'un public mondial et du développement des projets jusqu'à la diffusion auprès des spectateurs et l'expansion des activités associées », a déclaré Otsuka. Le studio basé à

des comités de production où plusieurs sociétés se partagent à la fois l'investissement et le contrôle créatif. Cette approche a attiré l'attention tant sur les ambitions du studio que sur les questions relatives aux conditions de travail dans l'industrie de l'anime, que les dirigeants de MAPPA ont



ALGER16,
le quotidien
du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



ATTAQUE DE PANIQUE

UNE PÉRIODE SOUDAINNE ET IMPRÉVISIBLE

■ Une attaque de panique est définie comme étant une période soudaine et imprévisible de peur intense associée à des signes physiques et psychiques avec un sentiment de danger imminent.

Dans le langage courant, on parle de crise d'angoisse ou de crise de spasmophilie. Le diagnostic est clinique, souvent basé sur le récit d'une crise associée à la peur de la ou des suivantes. Le traitement peut impliquer des antidépresseurs, des anxiolytiques et une psychothérapie.

QU'EST-CE QU'UNE ATTAQUE DE PANIQUE ?

Une attaque de panique est une période d'anxiété ou de peur brève, mais très intense qui se manifeste brutalement et est associée à des symptômes physiques et/ou émotionnels. Une crise peut engendrer des douleurs thoraciques, une sensation de suffocation ou d'étourdissement, des nausées ou un essoufflement.

D'installation rapide, généralement en quelques minutes, la crise peut durer entre plusieurs minutes et plusieurs heures. Le nombre de personnes souffrant d'attaque de panique est difficile à évaluer, car les diverses crises ne mènent pas forcément à une consultation médicale et échappent par conséquent à toute forme de recueil. On estime qu'environ 11% des adultes souffrent chaque année d'attaques de panique. Les crises semblent plus fréquentes chez les femmes, et plutôt entre l'âge de 15 et 45 ans.

Les crises de panique peuvent se manifester dans des pathologies anxieuses comme :

- Les phobies ;
- Le stress post traumatisque ;
- Le trouble anxieux généralisé ;
- Et le trouble panique dans la majorité des cas. Elles peuvent aussi être présentes dans d'autres pathologies, par exemple la dépression, ou encore sous l'effet de certaines drogues psychoactives.

QUELS SYMPTÔMES ?

Une crise de panique se traduit par la survenue brutale d'une peur intense ou d'un malaise accompagné d'un ou plusieurs symptômes dont :

- Une douleur ou gêne thoracique ;
- Une sensation de suffocation ;
- Des vertiges, malaises ;
- Une peur irrationnelle de la mort, de devenir fou ou de perdre le contrôle ;
- Un sentiment d'irrationalité ;
- Des bouffées de chaleur ou des frissons ;
- Des nausées ;
- Des douleurs à l'estomac ;
- Des diarrhées ;
- Une sensation d'engourdissement ou de picotement ;
- Un essoufflement ;
- Des palpitations ou accélérations du rythme cardiaque ;
- Des sueurs ;
- Des tremblements.

L'intensité des symptômes est maximale au bout d'une dizaine de minutes, puis les signes s'estompent en quelques minutes laissant aucun symptôme témoignant de la crise passée hormis la crainte d'un nouvel épisode. Comme les manifestations d'une attaque de panique impliquent beaucoup d'organes vitaux, les patients ont souvent la crainte de souffrir d'un trouble médical dangereux pour le

cœur, le cerveau ou les poumons. Par exemple, certains d'entre eux ont l'impression lors d'une attaque de panique de faire une crise cardiaque. Ainsi, les patients chez qui les crises sont récurrentes ont une forte tendance à consulter un médecin ou le service des urgences de l'hôpital pour ce type de problème.

Bien que les attaques de panique soient parfois très inconfortables pour le patient, elles ne sont absolument pas dangereuses, et ne mettent en aucun cas son pronostic vital en jeu.

La fréquence des crises est extrêmement variable. Certains patients en auront chaque semaine, parfois tous les jours pendant plusieurs mois, tandis que d'autres vont en avoir plusieurs par jour avant une rémission plus ou moins longue de quelques semaines à quelques mois.

QUEL DIAGNOSTIC ?

Le diagnostic est clinique, et consiste dans un premier temps à éliminer toute autre cause susceptible de provoquer les mêmes symptômes qu'une crise de panique. Il s'agit donc d'écartier les causes physiques qui sont potentiellement des urgences médicales, par exemple un infarctus du myocarde.

Le trouble panique est évoqué lorsque le patient parle de crises répétées, soudaines et sans élément déclencheur particulier, associé depuis au moins 1 mois à :

- Une inquiétude persistante à l'idée d'une nouvelle crise et de ses conséquences ;
- Un changement de comportement lié aux crises. Par exemple, le patient évite les situations dans lesquelles il pense qu'une attaque de panique peut survenir.

QUEL TRAITEMENT ?

Certains patients, ceux qui arrivent à affronter les situations dans lesquelles surviennent les crises, arrivent à récupérer sans traitement. Pour d'autres, les symptômes sont plus ou moins présents selon les années.

Pour les patients qui ont modifié leur comportement en adoptant des stratégies d'évitement dans les situations à risque, un traitement médicamenteux et/ou une psychothérapie est souvent nécessaire. Les médicaments utilisés pour traiter ce trouble sont des antidépresseurs ou des anxiolytiques type benzodiazépines. En effet, plusieurs familles d'antidépresseurs sont efficaces dans la crise ou même le trouble panique. Les benzodiazépines agissent quant à elles plus rapidement que les antidépresseurs, mais exposent à un plus grand risque de dépendance et d'effets indésirables (somnolence, pertes de mémoire, ralentissement moteur, etc.).

Dans un premier temps, un antidépresseur et



une benzodiazépine peuvent être prescrit conjointement le temps que l'antidépresseur agisse. La benzodiazépine est alors diminuée puis arrêtée. A noter cependant que chez certains patients, seule la benzodiazépine est véritablement efficace à long terme.

Le traitement médicamenteux permet de réduire et prévenir les crises de panique. Il est cependant important de l'associer à une psychothérapie afin d'agir sur la peur d'une nouvelle crise et les comportements d'évitement.

Plusieurs types de thérapie peuvent être proposés :

- La thérapie d'exposition qui consiste à exposer les patients progressivement et de façon répétée à la situation qui les effraye. L'exposition peut être réelle ou virtuelle. Généralement, le patient apprend diverses techniques de relaxation afin de pouvoir faire face à ses angoisses. La plus répandue d'entre elle est d'apprendre à respirer lentement et de façon régulière pour réduire l'anxiété responsable de la crise. Les médecins débutent par un faible niveau d'exposition facilement toléré par le patient. Une fois celui-ci à l'aise, le niveau d'exposition est augmenté à un cran supérieur ;
 - La thérapie cognitivo-comportementale qui consiste à apprendre au patient à ne pas éviter les situations qui génèrent les crises, reconnaître que ses peurs sont infondées et utiliser la respiration comme moyen de relaxation ;
 - Une psychothérapie de soutien qui vise plutôt à former et conseiller le patient sur sa pathologie et ses traitements.
- Selon la thérapie choisie, le nombre de séances nécessaires peut varier. En moyenne, 12 à 14 séances sont réalisées pour obtenir de bons résultats. Certaines thérapies sont plus courtes et ne nécessitent que 5 à 6 séances.

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIA (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

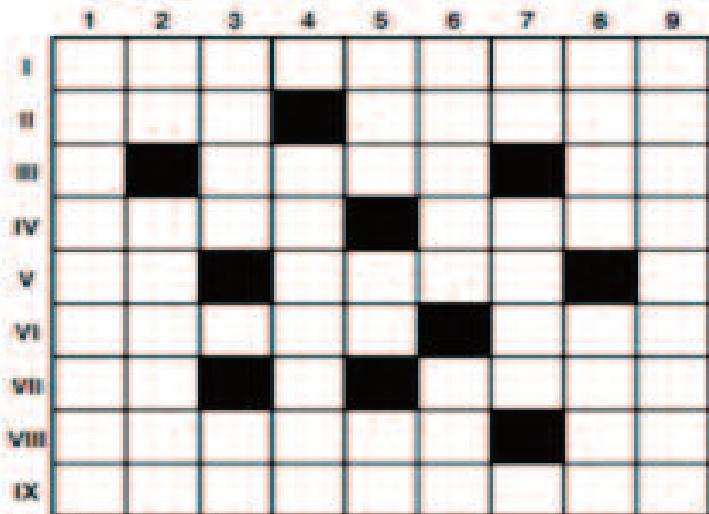
Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Mots Croisés N°1336



HORIZONTALEMENT

I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se mérite pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépite. Traînard. V. Rose coupée en deux. Ouvert les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapisserie. IX. Dignitaires polonais.

VERTICAMENT

1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'œil nu.

SOLUTION N°1335

I	T	E	L	E	S	I	E	G	E	S
II	A	V	A	L	A	N	C	H	E	
III	R	A	I	L	O	R	A	G	E	
IV	E	S	C	A	R	P	I	N		I
V	N	I		F	I	N	A	U	D	
VI	T	O	R	D	N	S	N	E		
VII	A	N	N	A	L	E	T	I	R	
VIII	I	M	A	S	S	I	F			
IX	S	K	I	E	S	E	L	I	S	
X	E	L	F	E	A	L	T	A	I	

SUDOKU

RÈGLES DU JEU N° 1336

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

4	8	1			3				
6		4			5		7		
3		6		2		1			
	6		2	9	1				
3	5						2	6	
	7	5	6		9				
8		3		7		5			
7		2			4		8		
	3			6	4			1	

CHOISIS LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



Tetris niveau expert

SOLUTION N° 1335

2	4	8	1	7	3	5	6	9	
5	6	3	8	9	4	7	2	1	
7	1	9	2	6	5	4	3	8	
3	9	4	5	2	8	6	1	7	
6	5	1	9	4	7	3	8	2	
8	2	7	3	1	6	9	5	4	
4	7	2	6	3	1	8	9	5	
1	3	5	7	8	9	2	4	6	
9	8	6	4	5	2	1	7	3	

MOTS MÊLÉS

S	E	L	A	T	E	P	B	E	N	J	O	I	N	E
I	P	D	H	E	R	B	E	V	L	A	T	N	A	S
I	L	A	N	Y	F	E	E	U	Q	S	U	M	H	U
V	L	O	R	A	G	R	U	M	E	M	L	E	U	F
E	A	U	R	F	V	G	A	A	N	I	U	T	I	F
T	T	N	O	E	U	A	N	G	D	N	C	T	L	I
I	G	N	I	H	N	M	L	I	R	A	C	E	E	D
V	S	N	A	L	C	O	S	O	R	A	Y	V	N	L
E	E	A	B	N	L	T	C	D	F	A	N	I	I	A
R	N	M	S	L	I	E	A	L	G	L	M	C	S	R
E	T	B	O	L	A	M	O	P	N	O	U	O	E	O
G	E	R	L	C	O	L	O	G	N	E	M	I	R	L
U	U	E	U	M	R	U	E	D	O	I	G	M	D	F
O	R	I	E	N	T	A	L	A	M	B	I	C	E	E
F	R	A	I	S	N	E	C	N	E	C	O	R	C	R

ABSOLUE
AGRUME
ALAMBIC
AMBRE
BENJOIN
BERGAMOTE
CARDAMOME
CEDRE
CIVETTE
COLOGNE
CORNUE
DIFFUSE
DISTILLER
DOMINANTE

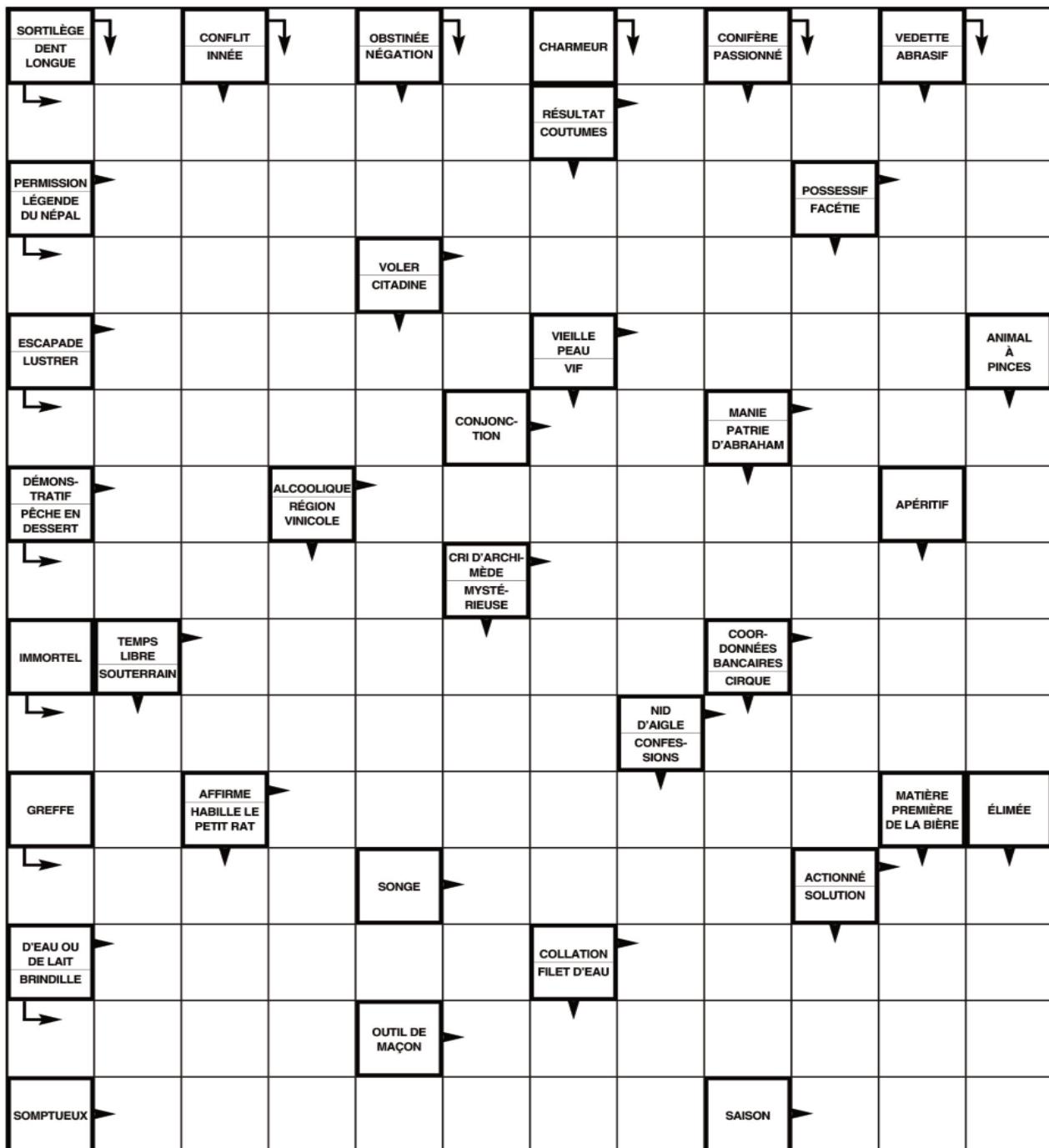
ECORCE
ENCENS
FLORAL
FLUIDE
FOUGERE
FRAGRANCE
FRAIS
GOMME
HERBE
HUILE
JASMIN
LAVANDE
MIMOSA
MUSQUE

NEROLI
ODEUR
OLFACТИF
ORIENTAL
PARFUM
PATCHOULI
PETALES
RESINE
ROMARIN
SANTAL
SENTEUR
VANILLE
VERVEINE
VETIVER

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N° 298

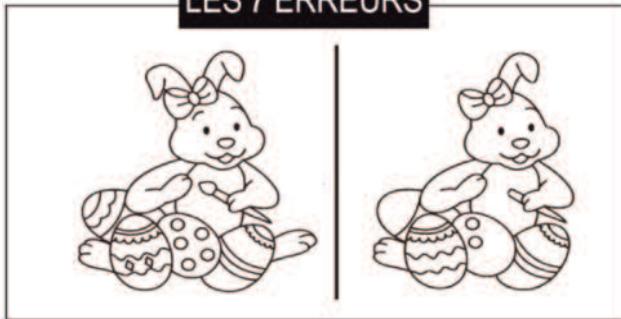
Le mot-mystère est : Fukushima

Mots Fléchés N°1325



ALGER16
Votre journal !

LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1324

COUPE DU ROI / QUATRE BUTS EN UNE MI-TEMPS

L'ATLÉTICO DE MADRID SURCLASSE LE FC BARCELONE ET SE RAPPROCHE DE LA FINALE

L'Atlético de Madrid a livré une démonstration de force face au FC Barcelone (0-4), lors de la demi-finale aller de la Coupe du Roi. Totalemment dépassés en première période, les Catalans ont sombré avant la pause et se retrouvent au bord de l'élimination avant même le match retour au Camp Nou.

UNE PREMIÈRE PÉRIODE CATASTROPHIQUE POUR LE BARÇA

Il faut remonter à la saison 1953-1954 de Liga pour retrouver un Barça encaissant quatre buts en une seule mi-temps sans inscrire le moindre but — à l'époque lors d'un lourd revers contre le Real Madrid (5-0, dont 4-0 à la pause). Plus de 70 ans plus tard, l'histoire s'est répétée.

Dès l'entame, les hommes de Diego Simeone ont imposé un pressing intense et une agressivité dans les duels qui ont étouffé les Blaugranas. À la 6e minute, une erreur technique de Joan Garcia sur un contrôle a offert l'ouverture du score aux Madrilènes. Le ton était donné.

Huit minutes plus tard, Antoine Griezmann a doublé la mise d'une frappe croisée à ras de terre, parfaitement placée hors de portée du gardien barcelonais (14e). Désorganisé, fébrile dans la relance et incapable de ressortir proprement le ballon, le Barça a continué de subir. L'Atlético, porté par l'énergie de son public et l'exubérance de Simeone dans sa zone technique, n'a pas



relâché la pression. À la 33e minute, Julian Alvarez a parfaitement servi Ademola Lookman sur le côté gauche. L'ancien joueur de l'Atlanta a conclu avec sang-froid pour inscrire le troisième but. Juste avant la pause, Alvarez a lui-même parachevé le festival offensif d'une frappe surpuissante à l'entrée de la surface, logée dans la lucarne droite (45e+3). Un but symbolique d'une première période totalement à sens unique. Le score aurait même pu être plus sévère : Jules Koundé a sauvé les siens sur sa ligne (23e), tandis que Griezmann a manqué une occasion franche face au but (29e).

FLICK TENTE DE LIMITER LA CASSE

Dépassé tactiquement, Hansi Flick a réagi avant même la mi-temps en lançant Robert Lewandowski dès la 37e minute à la place

de Marc Casado. En seconde période, le Barça a affiché un visage plus cohérent, avec davantage de maîtrise dans la circulation du ballon et une meilleure occupation des espaces. Pau Cubarsi a cru relancer les siens en marquant au retour des vestiaires (52e), mais son but a été refusé pour une position de hors-jeu après vérification.

GESTION MADRILÈNE ET COUP DUR FINAL

Conscients de leur large avance, les Colchoneros ont ensuite fermé le jeu, densifiant leur bloc et procédant en contre-attaque. Solides défensivement, ils n'ont quasiment pas été inquiétés. La tâche barcelonaise s'est encore compliquée avec l'expulsion d'Eric Garcia à la 85e minute, scellant définitivement les espoirs d'un retour immédiat dans la rencontre.

Avec quatre buts d'avance et une prestation pleine de maîtrise, l'Atlético de Madrid abordera le match retour du 3 mars au Camp Nou avec une avance considérable. Pour le FC Barcelone, un exploit historique sera nécessaire pour inverser la tendance et éviter une élimination qui semble déjà actée.

A.Amine

FORMULE 1

Verstappen fait une sortie fracassante sur le nouveau règlement 2026 !

Le quadruple champion du monde n'a pas mâché ses mots pour qualifier la nouvelle génération de monoplaces, qu'il juge trop axée sur la gestion énergétique au détriment du pilotage pur. « Ce n'est pas toujours la chose la plus gentille à dire, mais je veux aussi être réaliste en tant que pilote, la sensation n'est pas très "Formule 1". Ça ressemble un peu plus à de la Formule E sous stéroïdes », a lancé le Néerlandais.

Verstappen pointe notamment la place prépondérante de la gestion d'énergie dans le comportement des voitures. « En tant que pilote, j'aime conduire à fond. Et pour le moment, vous ne pouvez pas piloter à fond avec ces voitures, vous devez gérer beaucoup de choses », explique-t-il. « Une grande partie de ce que vous faites en tant que pilote a un effet massif. Et pour moi, ce n'est tout simplement pas de la Formule 1. Parce qu'alors peut-être qu'il vaut mieux piloter en Formule E, non ? Parce que là-bas, tout tourne autour de l'énergie,

de l'efficacité et de la gestion. C'est ce pour quoi cette discipline existe », indique-t-il.

UN RÈGLEMENT TROP POLITIQUE ?

Verstappen estime également que le règlement 2026 est le fruit de considérations politiques, notamment liées à la promotion des carburants durables et à l'image environnementale du sport. « Je n'y peux rien. Je n'ai pas écrit le règlement. Si cela dépendait d'aspects non politiques pour faire un règlement, la voiture aurait probablement des origines très différentes. Mais oui, c'est comme ça », lâche-t-il sans filtre. S'il reconnaît que la voiture est esthétiquement réussie, il juge que le problème se situe ailleurs. « La livrée est superbe, la voiture est superbe. C'est juste tout le reste qui est un peu, pour moi... anti-course », confie le pilote Red Bull.

Conscient que ses propos risquent de faire réagir la FIA et la FOM, Verstappen assume pleinement. « Les gens ne seront probablement pas contents que je dise ça maintenant, mais je suis franc. Pourquoi n'aurais-je pas le droit de dire ce que je pense de ma voiture de course ? », s'interroge-t-il. Une sortie sans concession, fidèle au style du Néerlandais, qui relance le débat sur l'équilibre entre innovation technologique, impératifs politiques et plaisir de pilotage en Formule 1.

BASKET-BALL/NBA

Les Raptors retrouvent enfin Jakob Poeltl

Les Raptors n'ont pas profité des absences de Jalen Duren et Isaiah Stewart (suspendus) pour s'offrir le leader de la conférence Est. Néanmoins, il y a une bonne nouvelle à retenir de cette défaite dans le Canada, c'est le retour à la compétition de Jakob Poeltl.

L'Autrichien, gêné par des douleurs au dos, n'avait plus joué depuis le 21 décembre 2025, soit plus de sept semaines. « C'était encourageant qu'il puisse revenir et jouer 20 minutes, ce qui était prévu pour lui, et puisse ne pas avoir de restrictions sur le terrain », note Darko Rajakovic.

L'ancien joueur des Spurs a compilé 9 points et 6 rebonds face aux Pistons. « Ça fait du bien même si, évidemment, ce n'était pas parfait », remarque-t-il. « Je cherche encore un peu mon rythme, mon souffle. J'essaie de me trouver dans notre attaque. Mais mon dos va bien, donc j'en suis satisfait. Je me sentais bien à courir sur le parquet. Ce sont les choses positives que je vais conserver de ce match. »

Avec son retour, plus l'arrivée de Tracey Jackson-Davis, la raquette de Toronto sera plus forte offensivement pour finir la saison et aborder le printemps.

« En théorie, ils vont apporter beaucoup », espère le coach. « On a encore besoin de voir comment l'alchimie entre ces joueurs va se développer. Je veux que chacun comprenne que tout commence en défense, avant qu'on ne parle de l'attaque. Ensuite, on va apprendre à utiliser au mieux ces joueurs offensivement. L'expérience m'a appris que, dans beaucoup de cas, ce qu'on a imaginé via les vidéos ne fonctionne pas nécessairement sur les parquets. »



USM ALGER - SAID ALLIK - NOUIOUA

LE CONFLIT ÉCLATE AU GRAND JOUR !

Il n'y a désormais plus rien à cacher du conflit qui oppose le directeur général sportif de l'USM Alger, Saïd Allik, au président du conseil d'administration du club, Bilel Nouioua. La double présentation d'Abada et Azzi orchestrée par les deux hommes chacun à son tour a fait éclater au grand jour des animosités qui, visiblement, dépassent largement le stade des divergences.

Disons le tout de suite, au-delà de qui a raison et qui a tort, le feuilleton de la présentation des nouveaux joueurs usmistes arrivés en renfort durant ce mercato d'hiver qui vient d'être bouclé a écorché sérieusement l'image de l'USM Alger. Ce dont n'avait pas besoin un club de cette trempe qui, de plus, jouit ces dernières années d'une aura à échelle continentale. C'est d'autant plus regrettable que les acteurs de ce regrettable feuilleton est l'œuvre du premier responsable du club, le président du conseil d'administration, Bilel Nouioua, et du directeur général sportif, Saïd Allik him self. Le premier a procédé à la présentation des joueurs Azzi et Abada avec lesquels il a posé, en l'absence du second. Et voilà que 24 heures après, Allik passe à l'acte à son tour en convoquant à nouveau les deux joueurs pour une nouvelle séance de présentation, sans Nouioua. Peu importe



le qualificatif qui conviendrait à cette manière de s'y prendre, il s'agit là d'une double mise en scène qui ne fait honneur ni au club ni à leurs auteurs qui mettent ainsi sur la place publique leur incompatibilité manifeste à œuvrer de concert. Et visiblement, le conflit ne date pas de cette affaire. «Vous savez, mes prérogatives sont claires et définies contractuellement. Je suis le responsable de tout le volet sportif. Ni le président du conseil d'administration ni quelqu'un d'autre ne peut s'immiscer dans mon travail. Je ne dois rendre compte qu'aux membres du PCA et c'est mentionné noir sur blanc sur mon contrat», confie d'ailleurs Saïd Allik à nos confrères de *Compétition*. Voilà une déclaration qui sonne comme un clash public et direct adressé par le directeur sportif au président du conseil d'administration, dont le premier révèle pourtant avoir «milité» pour son intronisation.

HAMDY FUTUR ENTRAÎNEUR ?

Mais la suite confirme toute la déliquescence qu'accuse la relation que sont censés partager les deux hommes. «Le seul conseil que je puisse lui donner, c'est d'éviter de gérer l'USMA comme on l'a fait avant lui. Malgré son manque d'expérience, il essaie de faire de son mieux dans l'intérêt du club». Avec de tels propos empreints d'une certaine nuance, Allik met, cependant, en avant une autorité vraisemblablement déplacée en se permettant de «conseiller» son président à travers les médias. Et paf ! Pour la retenue

qui aurait exigé la correction entre deux premiers responsables d'un même camp. Sans le citer cette fois directement, Allik pointe également un doigt sur Nouioua, lui reprochant d'avoir pris attaché avec d'autres entraîneurs au moment où lui, de son côté, avait tout conclu, selon ses dires avec Hamdi, l'ex-coach d'Al Imaïli d'Egypte. «Pour moi, il (Hamdi, ndlr) tient toujours la corde sauf qu'en mon absence, j'ai appris qu'on a contacté d'autres entraîneurs. Je ne sais pas qui l'a fait, mais ça doit être certainement de l'intérieur du club. A la rigueur, on aurait pu m'informer. Mais on ne fait pas ça derrière le dos du directeur général sportif», lâche Saïd Allik. De confidence en confidence, Allik confirme en fait que le contact est visiblement complètement rompu entre les deux têtes censées mener la main dans la main le destin de l'USMA. Et si l'a raison de se plaindre de ces contacts qui auraient été entrepris derrière son dos, il apparaît que lui aussi a failli de ne pas aviser son PCA sur les négociations avancées menées de son côté. Pas du tout sain ce qui se passe dans la maison usmiste à la veille d'une importante échéance électorale. Heureusement que pendant ce temps, Hadj Adlane, le coach intérimaire, et l'équipe ont fait le nécessaire sur le terrain pour confirmer ce passage de haute facture en quarts de finale de la Coupe de la CAF, en attendant de reprendre avec les échéances nationales.

Djaffar Chilab

FAF - LE DIPLÔME EXIGÉ EN LIGUES 1 ET 2 DÈS LA SAISON PROCHAINE

Formation obligatoire pour les DTS

La Direction technique national a annoncé, avant-hier, le lancement prochainement d'une formation fédérale dédiée aux Directeurs techniques sportifs (DTS). Cette initiative qui entre dans le cadre de la politique fédérale de développement du football national, note la communication diffusée portant sur le sujet, a pour objectif de contribuer activement à la structuration, à l'organisation et à la professionnalisation des clubs. Elle y contribuera, notamment, par le renforcement des compétences des Directeurs techniques sportifs (DTS), acteurs clés du développement technique, organisationnel et méthodologique au sein des structures sportives, note encore le document diffusé. Dans le détail technique, la DTN indique que la formation sera organisée en cinq modules, durant la période de mars à juillet 2026. Le module 1 sera assuré du 8 au 11 mars prochain, suivra le module 2, du 19 au 22 avril, puis le troisième du 17 au 20 mai, le quatrième du 14 au 18 juin et le 5 et dernier du 5 au 8 juillet prochain. S'agissant des conditions de participation, la DTN avise qu'il faut être déjà DTS en activité et titulaire de la licence CAF A. Une fois ces conditions remplies, le prétendant à la formation devra fournir les pièces les justifiant et les accompagner d'autres document, dont un curriculum vitae, une copie de la pièce d'identité et une photo d'identité récente. Le dossier doit être alors transmis, avant le 24 février, sous format PDF, via courrier électronique à l'adresse : «formationdts@faf.dz» pour inscription. Il est par ailleurs à signaler que les frais de formation sont fixés à 80.000 DA par module. Enfin, il est important de préciser le caractère obligatoire de cette formation pour l'ensemble des DTS qui veulent rester à leur poste ou encore les nouveaux qui chercheraient à se lancer dans cette aventure. En effet, la Fédération algérienne de football «informe l'ensemble des clubs et des DTS que ce diplôme fédéral DTS deviendra obligatoire à partir de la saison sportive 2027-2028. À compter de cette échéance, tout DTS exerçant au sein d'un club (Ligues une et deux) devra obligatoirement être titulaire de ce diplôme fédéral», avertit l'instance fédérale.

D.C.

ANAD - FAF

Opération sensibilisation contre le dopage de la sélection nationale des U20

La sélection nationale des U20 a bouclé, avant-hier, son stage de préparation, entamé dimanche dernier, au Centre technique national de Sidi Moussa, à Alger. Le sélectionneur national, M. Razik Nedder, s'est dit satisfait de cette nouvelle opportunité qui a permis au staff technique de poursuivre la mise en place de son programme de travail, tout en observant et en évaluant les joueurs retenus. Pour rappel, un groupe de 28 joueurs issus du championnat national ont pris part à ce regroupement qui s'inscrivait dans le cadre de la préparation des prochaines échéances qui attendent les juniors. Aussi, en marge de ce stage, la sélection a bénéficié d'une opération sensibilisation contre le dopage, organisée mercredi dernier, soit la veille de la fin du stage, à la salle des conférences du centre, a fait savoir une

communication fédérale. La campagne a été initiée par l'Agence nationale antidopage, en collaboration avec la Fédération algérienne de football, a-t-on appris de la même source qui précise que cette action s'inscrit dans le cadre du programme de prévention et de lutte contre le dopage mis en place au profit des jeunes catégories nationales. Ayant pour slogan «Say No to Doping», «cette initiative a pour objectif d'informer et de sensibiliser les joueurs aux dangers liés à la consommation de substances interdites, tout en leur rappelant les règles et les responsabilités qui incombent aux sportifs de haut niveau», mentionne la FAF. A signaler que l'atelier a été animé par Dr Amel Kechacha, qui n'est autre que la cheffe du département de sensibilisation au sein de l'ANAD, ainsi que par Dr Mohamed Khalil Moumene, médecin fédéral de la FAF.

Durant leurs interventions, les orateurs ont touché à plusieurs thématiques essentielles, notamment «les substances prohibées, les procédures de contrôle, les risques sanitaires, ainsi que les conséquences disciplinaires en cas d'infraction». En parallèle, ajoute la FAF, une action de sensibilisation contre la consommation de drogues a également été menée au profit des joueurs. Cette intervention a mis l'accent sur les dangers des stupéfiants, leurs répercussions sur la santé physique et mentale, ainsi que sur leur impact négatif sur la carrière sportive et la vie sociale des jeunes athlètes. L'instance appuie également que cette rencontre a permis «aux joueurs d'échanger avec les experts, de poser leurs questions et d'approfondir leur compréhension des enjeux liés à la prévention et à la lutte contre le dopage». D.C.



TEHÉRAN- Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a affirmé que son pays priviliege la voie diplomatique et souhaite parvenir à un accord "juste et équilibré" avec les Etats-Unis, concernant son programme nucléaire.

NAIROBI- La frontière terrestre entre le Kenya et la Somalie, fermée depuis 15 ans en raison d'attaques répétées au Kenya par le groupe terroriste somalien Shebab, va rouvrir en avril, a annoncé jeudi dernier le président kényan William Ruto.

PARIS - Un adolescent de 15 ans a été condamné jeudi dernier à Paris à 17 ans de prison pour le meurtre, en octobre 2024, d'un chauffeur de VTC à Marseille (sud), première affaire de tueurs à gages mineurs recrutés sur internet par la narcocriminalité organisée marseillaise.

DAKAR - Trois marins de la Marine sénégalaise sont "portés disparus" après le chavirement de leur bateau jeudi matin au nord du pays, ont annoncé les autorités militaires dans un communiqué.

ANTANANARIVO - Le système des Nations unies a débloqué une somme de cinq millions de dollars à travers le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF), en réponse aux deux cyclones tropicaux qui ont successivement frappé Madagascar, a annoncé la présidence de la Refondation de la République de Madagascar dans un communiqué publié jeudi dernier.

ISTANBUL - Trois personnes sont mortes et quatre autres ont été portées disparues après le naufrage jeudi dernier d'une embarcation de migrants en mer Egée, au large de la Turquie, ont annoncé les Garde-côtes turcs.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MET FIN AUX FONCTIONS DU WALI DE TIARET

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, jeudi dernier, aux fonctions du wali de Tiaret, M. Saïd Khalil, et chargé le secrétaire général de la wilaya, M. Rabah Mourad Yezza, de gérer les affaires de la wilaya, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

"En application des dispositions

de la Constitution, notamment son article 92, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions de M. Saïd Khalil, en qualité de wali de Tiaret, et chargé M. Rabah Mourad Yezza, secrétaire général de la wilaya, de gérer les affaires de la wilaya", lit-on dans le communiqué.



MATCH GALA DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

ALGÉRIE 0 - RASD 0

UN SCORE DE PARITÉ POUR L'HISTOIRE

Sous les projecteurs du stade Nelson Mandela de Baraki, le sport a transcendé, hier, la simple compétition pour devenir le porte-voix d'une cause. Pour sa toute première sortie historique, la sélection de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) a tenu tête aux légendes du football algérien lors d'une rencontre riche en émotions qui s'est soldée par un score de 0-0.

Dès le coup d'envoi, les hommes de Kentaui Mohamed Salem ont montré qu'ils n'étaient pas venus à Alger pour faire de la figuration. Portée par une discipline tactique exemplaire, la sélection sahraouie a bousculé les certitudes des stars algériennes.

Le tournant de la première période est intervenu à la demi-heure de jeu : sur une percée fulgurante, l'attaquant Bolaha Nan s'est retrouvé en position idéale pour ouvrir le score. Il a fallu toute l'expérience et le réglage salvateur de Mohamed Lamine Zemmamouche dans les cages algériennes pour préserver le clean-sheet et éviter la surprise. C'était la seule vraie occasion de la première période. Au retour des vestiaires, les coéquipiers de Djamel Belmadi et El Hadj Aissa ont repris le contrôle du jeu, faisant parler leur



PHOTO ALGER16

technique pour assurer leur domination. La pression algérienne s'est intensifiée jusqu'à obtenir un penalty à la 70e minute, suite à une faute dans la surface de réparation. C'est Ibrahim Bousheba qui s'est présenté face au portier sahraoui pour débloquer la situation. Malheureusement pour les locaux, sa tentative a fui le cadre, laissant le tableau d'affichage figé à 0-0. Malgré les assauts répétés des Verts en fin de match, la défense sahraouie, articulée autour de son capitaine Mouloud Said, est restée impériale jusqu'au coup de sifflet final.

Au-delà du rectangle vert, le succès de cette journée s'est mesuré dans les tribunes. L'atmosphère, était particulièrement conviviale, a réuni de nombreuses familles algériennes et des membres de la communauté sahraouie résidant à Alger.

Ce match, placé sous le signe du respect mutuel, a parfaitement illustré le slogan de l'événement : "Le sport au cœur des causes justes".

G. Salah Eddine

ILS JETAIENT LE HASCHISCH PAR-DESSUS LA FRONTIÈRE À MELILLA, UN RÉSEAU DE TRAFIC DE DROGUE MAROCAIN DÉMANTELÉ

Derrière l'image d'une frontière hautement surveillée, un trafic méthodique et organisé s'est développé à Melilla. La Garde civile espagnole a procédé à l'arrestation de sept personnes, dont des ressortissants marocains, soupçonnées d'appartenir à un réseau structuré qui introduisait du haschisch dans l'enclave espagnole en le lançant par-dessus la clôture frontalière depuis le territoire marocain, ont indiqué jeudi dernier plusieurs médias espagnols.

L'opération baptisée « Remise » a surtout mis en lumière des modes d'opérations sans doute originaux et en mutation dans cette zone stratégique. Selon les éléments de l'enquête, les trafiquants ont progressivement professionnalisé une méthode

aussi rudimentaire qu'efficace : projeter des ballots de drogue par-dessus la barrière frontalière, profitant de la configuration des lieux et des angles morts de surveillance.

Les perquisitions menées par la Garde civile ont permis la saisie de 56 kilogrammes de haschisch, d'un véhicule estimé à 30 000 euros, d'un taxi, de plusieurs scooters électriques, ainsi que de téléphones portables et de documents jugés déterminants pour l'enquête. Au-delà des quantités interceptées, c'est surtout la structuration du réseau qui retient l'attention des autorités.

L'organisation s'appuyait sur des relais au Maroc chargés de préparer la marchandise. Le haschisch était conditionné dans des paquets sphériques et compacts en plastique, conçus pour faciliter leur projection au-delà de la clôture et leur récupération rapide côté espagnol. Une fois les colis réceptionnés, des mineurs étaient mobilisés comme courriers. Ils transportaient la drogue à l'aide de scooters électriques ou de taxis vers des « nurseries », des logements servant de points de stockage provisoire avant la distribution. L'implication de mineurs constitue l'un des aspects les plus préoccupants du dossier.

Pour les forces de sécurité, cette pratique accroît non seulement la vulnérabilité sociale de ces jeunes, mais aussi les risques pour la sécurité publique. Elle illustre également l'adaptabilité des réseaux criminels, capables d'exploiter des profils moins exposés pénallement pour réduire les risques judiciaires. À la tête du dispositif, les responsables du réseau, installés à Melilla, coordonnaient les contacts transfrontaliers et planifiaient avec précision les lieux, dates et horaires des livraisons. Ce niveau d'organisation confirme, selon les enquêteurs, une montée en puissance de structures criminelles de plus en plus hiérarchisées et logistiques.

Cette affaire s'inscrit dans un contexte plus large de lutte contre les filières d'approvisionnement en haschisch en provenance du Maroc, principal producteur mondial de résine de cannabis et source majeure du marché européen.

G. S. E.